



Notre promesse,  
mieux garantir votre avenir

 **RRUQ**  
Régime de retraite  
de l'Université du Québec

**40**  
ans

Avis de convocation  
**Assemblée annuelle et élections**

Du 19 au 28 mai 2009

Québec, le 16 avril 2009

*À tous les participants, retraités et bénéficiaires  
du Régime de retraite de l'Université du Québec,*

Le Comité de retraite vous convoque à son assemblée annuelle qui se tiendra dans chaque ville (ou région) où l'Université du Québec détient des établissements. Dans le contexte difficile de l'année 2008, ce rendez-vous revêt un caractère particulièrement important pour connaître les conséquences des résultats de la dernière année et faire le point sur la santé financière de notre Régime.

Lors de l'assemblée annuelle, le Comité de retraite rend compte également de son administration et les participants désignent, par élection, leurs représentants comme membres de ce comité.

Vous trouverez, à l'intérieur de cette brochure, les informations suivantes concernant:

1. Le calendrier des assemblées annuelles;
2. L'ordre du jour;
3. La procédure d'élection; (*Un bulletin de mise en candidature est imprimé en dernière page*)
4. Les états financiers sommaires;
5. Les modifications au Règlement du Régime depuis la dernière assemblée.

Je vous rappelle que des rencontres individuelles seront organisées dans certains établissements pendant la présentation de l'assemblée annuelle. Ces entretiens, d'une durée de 30 minutes chacun, vous permettront de poser des questions concernant votre situation personnelle relative au régime de retraite. La procédure à suivre pour s'inscrire sera transmise sous peu par courriel aux participants des établissements concernés.

Comme l'an passé, le relevé personnel de votre régime de retraite au 31 décembre 2008 vous sera acheminé avant l'assemblée (pour la majorité d'entre vous) par votre service de ressources humaines. Le rapport annuel 2008 du Comité de retraite sera accessible sur le site Internet du RRUQ à compter du 4 mai 2009. Une copie papier sera également disponible aux assemblées annuelles et sur demande à votre service de ressources humaines. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

De plus, nous vous demandons de confirmer votre présence à la réunion de votre région. Pour ce faire, vous devez compléter un formulaire dont vous aurez accès en cliquant sur le lien indiqué au bas de la page 2. Vous pouvez également contacter la réception du Secrétariat par téléphone au 418-654-3850 ou 1-888-236-3677.

Le président ainsi que les membres du Comité de retraite souhaitent vivement avoir l'occasion de vous rencontrer lors de l'assemblée annuelle de votre région et vous prient de recevoir leurs salutations distinguées.

Pour le Comité de retraite,



Richard Laflamme  
Directeur général et secrétaire du comité

## Calendrier des assemblées annuelles 2009

<b>Mardi 19 mai 2009</b>	<b>Mercredi 20 mai 2009</b>	<b>Mardi 26 mai 2009</b>	<b>Mercredi 27 mai 2009</b>	<b>Jeudi 28 mai 2009</b>
<p><b>9 h à 10 h 30</b></p> <p>UQO 283 Alexandre- Taché, Gatineau Pavillon Alexandre-Taché Salle F-0129</p>	<p><b>9 h à 10 h 30</b></p> <p>UQAC 555, boul. de l'Université Chicoutimi Salle PO-5000</p>	<p><b>9 h à 10 h 30</b></p> <p>ENAP 555, boul. Charest Est, Québec Salle de l'amphithéâtre</p> <p>Québec (pour UQ, TÉLUQ de l'UQAM, ENAP, INRS, UQAR- Lévis et RRUQ)</p>	<p><b>9 h à 10 h 30</b></p> <p>INRS Campus IAF 531, boulevard des Prairies Laval Salle Pasteur</p>	<p><b>9 h à 10 h 30</b></p> <p>UQAM 400 Ste-Catherine Est, Montréal Pavillon Hubert- Aquin Salle A-M050</p>
<p><b>15 h à 16 h 30</b></p> <p>UQAT 445, boulevard Université Rouyn-Noranda Salle C-200</p>	<p><b>15 h à 16 h 30</b></p> <p>UQAR 300, Allée des Ursulines Rimouski Salle K-430</p>	<p><b>14 h à 15 h 30</b></p> <p>UQTR 3351, boulevard des Forges Trois-Rivières Pavillon Ringuet Salle 1067</p>	<p><b>14 h 30 à 16 h</b></p> <p>ETS 1100, rue Notre-Dame Est Montréal Salle A-1600</p>	

Confirmation de présence aux assemblées :

<https://www.rruq.ca/secure/confirmation>

ou par téléphone : 418-654-3850 ou 1-888-236-3677

## *Ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des candidats à l'élection et période de vote
3. Déclaration d'intérêts des membres du comité
4. Rapport de gestion et présentation des modifications au Règlement
5. Volet éducatif, période de questions, commentaires et suggestions
6. Levée de l'assemblée

## *Procédure d'élection*

La *Loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite*, modifiée par le projet de loi 102, prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les retraités et bénéficiaires pourront être élues au Comité de retraite pour un mandat d'un (1) an. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant.

**Les candidats intéressés doivent prendre note que la période de mise en candidature se terminera le 8 mai 2009. Vous trouverez, à la dernière page, un bulletin à compléter à cet effet.**

Avec leur bulletin de mise en candidature, les candidats doivent transmettre au soussigné un document d'une page faisant état du poste et des motifs pour lesquels ils se présentent et donnant aussi un résumé de leur curriculum vitae.

Si le nombre de personnes mises en candidature correspond au nombre de postes vacants dans chaque groupe, les personnes mises en candidature seront automatiquement élues.

## États financiers sommaires (préliminaires)

### RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

#### État consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations

Au 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007  
(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>Actif</b>		
Placements		
Effets commerciaux	31 114	28 770
Obligations et fonds d'obligations	542 888	612 071
Actions et fonds d'actions	651 451	907 155
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	113 937	169 695
Fonds et prêts hypothécaires	44 478	45 014
Fonds de couverture	128 315	132 270
Placements privés	149 149	142 128
Placements immobiliers	154 303	190 494
Encaisse des fiduciaires	9 122	11 817
	<b>1 824 757</b>	<b>2 239 414</b>
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	5 668	3 747
Cotisations à recevoir des employeurs	4 135	3 439
Revenus de placements à recevoir	6 597	5 775
Transactions sur placements en voie de règlement	17 435	2 713
Autres créances à recevoir	41	1 305
	<b>33 876</b>	<b>16 979</b>
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres	3 962	11 601
Immobilisations et autres actifs	298	370
Encaisse	6 264	6 158
	<b>10 524</b>	<b>18 129</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 869 157</b>	<b>2 274 522</b>
<b>Passif</b>		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres	3 962	11 601
Transactions sur placements en voie de règlement	5 169	2 845
Charges à payer	1 511	1 830
Cotisations à rembourser	732	1 807
	<b>11 374</b>	<b>18 083</b>
<b>Total du passif</b>	<b>11 374</b>	<b>18 083</b>
<b>Actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>1 857 783</b>	<b>2 256 439</b>

## RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

### État consolidé de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations (préliminaire)

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007  
(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>Activités de placements</b>		
Revenus (pertes) de placements		
Revenus de placements	14 268	79 434
Gains réalisés (pertes réalisées) sur placements	(62 156)	90 799
Variation de la juste valeur des placements	(355 223)	(88 467)
	(403 111)	81 766
Gestion des placements et garde des valeurs	(14 024)	(15 426)
<b>Revenus nets (pertes nettes) de placements</b>	<b>(417 135)</b>	<b>66 340</b>
<b>Activités d'administration du règlement</b>		
Cotisations		
Cotisations des membres	44 039	42 332
Cotisations des employeurs	41 931	39 697
Transferts d'autres régimes	6 526	5 151
	92 496	87 180
Autres revenus	37	48
<b>Revenus</b>	<b>92 533</b>	<b>87 228</b>
Prestations		
Prestations de retraite	(58 715)	(49 988)
Remboursements de cotisations	(8 153)	(6 962)
Transferts à d'autres régimes	(2 799)	(3 485)
	(69 667)	(60 435)
<b>Revenus nets d'administration du règlement</b>	<b>22 866</b>	<b>26 793</b>
<b>Frais d'administration</b>	<b>(4 387)</b>	<b>(4 309)</b>
<b>Augmentation (diminution) totale de l'actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>(398 656)</b>	<b>88 824</b>
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	2 256 439	2 167 615
<b>Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice</b>	<b>1 857 783</b>	<b>2 256 439</b>

## *Modifications au Règlement du Régime*

Quelques modifications ont à nouveau été apportées au Règlement du Régime en 2008. On en décrit l'objet brièvement ci-dessous.

<b>Date d'entrée en vigueur</b>	<b>Article du Règlement</b>	<b>Objet de la modification</b>
5 juillet 2008	17.1 et 18.1	L'amendement présenté vise à permettre aux employés de 65 ans et plus de transférer (art. 17.1) ou de verser (art. 18.1) de nouvelles sommes dans les cotisations volontaires du Régime.  Pour être admissible, l'employé ne doit pas recevoir la totalité de la rente de retraite du RRUQ.
27 décembre 2008	Appendice III	Ajout d'un appendice dans lequel figurent les taux d'indexation accordés depuis 2005, en vertu de la section 23 du Règlement du Régime.
14 février 2009	13.9	Ajout d'un article afin de permettre, lorsqu'un participant de 55 ans et plus se prévaut d'une entente de transfert vers un autre régime, de déposer l'excédent dans un autre véhicule de retraite.
	15.3	L'amendement vise à éviter de permettre aux membres de racheter une période de travail effectuée pour l'Université et déjà reconnue, notamment auprès d'un régime administré par la CARRA.

## *Entente de transfert*

En 2008, aucune nouvelle entente de transfert n'a été conclue avec de nouveaux organismes. Par ailleurs, il y a eu la résiliation de l'entente de transfert avec le Mouvement Desjardins à la demande de ce dernier.

## *Bulletin de mise en candidature*

### **Postes à combler (s.v.p. Cocher )**

- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;**
- Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants inactifs et retraités;**

**OU**

- Membre votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs;**
- Membre non votant du Comité de retraite désigné en assemblée annuelle par les participants actifs.**

JE, \_\_\_\_\_, désire être candidat(e) à l'élection  
(nom du candidat ou de la candidate)

qui se tiendra lors de l'assemblée annuelle de mai et juin 2008.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Courriel

**N.B. N'oubliez pas de joindre une page faisant état de vos réalisations et des motifs pour lesquels vous vous portez candidat.**

**DATE LIMITE : 8 mai 2009**

#### Coordonnées :

Régime de retraite de l'Université du Québec  
2600, boulevard Laurier, Tour de la Cité, 6<sup>e</sup> étage, bureau 600  
Québec (Québec) G1V 4W1  
Téléphone : 418-654-3850, Télécopieur : 418-654-3854  
Ligne sans frais : 1-888-236-3677



**40**  
ans

Site Internet : [www.rruq.ca](http://www.rruq.ca)